

RENAULT

Note Technique
Technical Note
Technische Note
Nota Técnica

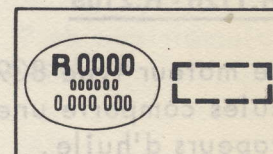
Nota Tecnica
Technische
Mededeling

N.T. 587

SEPTEMBRE 1972

Edition française

TOUS TYPES



PARTICULARITÉS

— VEHICULES MODELE 1973 —

Vous trouverez ci-après :

- les principales particularités des véhicules modèle 1973.
- les réglages des carburateurs équipant ces véhicules.
- les consignes de réglage du frein à main.
- les formules des nouvelles teintes de peinture.

Sce 04.22

F.A.D.E.It.NL.



77 01 435 585

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.

Printed in France by Servant-Crouzet

© Régie Nationale des Usines RENAULT 1972

R.1300 - R.1302**RENAULT 15**R.1312 - R.1313R.1322 - R.1323**RENAULT 17****MOTEUR****R.1300 - R.1302 - R.1312 et R.1322**

Les véhicules destinés à la FRANCE et à l'ITALIE (sauf R.1302) sont équipés de moteurs dépollués qui comportent les carburateurs suivants :

WEBER 32 DIR 21, repère 2303 pour moteur 810-10 (identique à 2300),
WEBER 32 DIR 23, repère 2601 pour moteur 807-10 (identique à 2600),
WEBER 32 DIR 29, repère 3200 pour moteur 807-11.

R.1313 et R.1323

Montage pour les véhicules destinés à la FRANCE du moteur type 807-12 dépollué (ALLEMAGNE, SUEDE modèle 72).

Ce moteur comporte :

- un tiroir d'air additionnel pneumatique,
- un contacteur "pied levé" sur la pédale d'accélérateur,
- une électrovanne commandant la capsule de retard à dépression de l'allumeur.

Pour le calage de l'allumeur et les différents réglages, se reporter à la NT.586.

ELECTRICITE

- Montage de plafonniers sur la garniture de pavillon en remplacement des éclairateurs sous la planche de bord.
- Montage d'un compte-tours électronique pour R.1302.

CARROSSERIE

A partir des véhicules modèle 1973, la fixation supérieure des accoudoirs de porte est modifiée par suppression de l'équerre de fixation et adjonction d'un embout d'accoudoir.

Le MPR ne fournissant plus, après épuisement, que des portes comportant la nouvelle fixation, confectionner localement ou récupérer sur l'ancienne porte l'équerre qui sera soudée sur la nouvelle porte.